

# TROIS ANNIVERSAIRES POUR UNE MEME CAUSE

*La FEC a 130 ans! FO a 75 ans!  
La Section Fédérale des  
Services a 10 ans!*

L'année 2023 est l'occasion de célébrer un triple anniversaire : les 130 ans de la FEC, les 75 ans de la Confédération, et les 10 ans de la Section Fédérale des Services. Trois anniversaires pour une même Organisation.



**Nicolas Faintrenie**  
Secrétaire de Section  
Tél. : 01 48 01 91 34  
services@fecfo.fr

**S**avait-il, André Gély, quel allait être le destin de la Fédération Nationale des Employés lorsqu'il la créa le 15 juillet 1893 ? Savait-il qu'elle serait sur ses deux jambes 130 ans plus tard ? Savait-il que cette Fédération deviendrait un modèle pour organiser la défense des intérêts des salariés par branche professionnelle ? Lors de sa création, la Fédération était un outil poursuivant des objectifs précisément ciblés, des combats déjà lancés et dont les acteurs entendaient remporter des victoires concrètes et décisives.

Parmi ces combats, la lutte pour l'égalité des droits entre les employés et les ouvriers. Les ouvriers avaient en effet acquis certains droits, au prix de répressions sanglantes. La plus récente catégorie des employés connaissait un sort encore moins favorable. La Fédération avait ainsi placé parmi ses premiers objectifs l'accès à la juridiction des prud'hommes qui leur avait été interdite.

## Égalité et solidarité

André Gély était d'autant plus visionnaire qu'à cette date, le concept de branche professionnelle n'existait pas. De plus, un syndicat n'avait pas capacité à agir en justice pour la défense des intérêts collectifs qu'il représentait. Cette réunion de syndicats en une fédération incarnait déjà, même dans son état embryonnaire, une logique de solidarité, destinée à améliorer la défense des intérêts des salariés. Cette date fondatrice marque le point de départ de la longue aventure des fédérations qui, au sein de chacune des organisations syndicales, agissent au quotidien pour le progrès des droits des salariés. Elle reste une clef de compréhension de l'évolution de l'histoire sociale et économique de notre pays, et des événements qu'elle produit ou (ré)orienté chaque jour.

## 75 ans de reconstruction d'une organisation libre et indépendante

Savait-il, Léon Jouhaux, en créant Force Ouvrière en fin d'année 1947, que cet acte aussi déterminé et résolu perdurerait trois quarts de siècle plus tard ? Savait-il si le modèle d'une organisation libre et indépendante allait trouver un écho 75 ans plus tard, comme elle lui semblait trouver un écho plus de 41 ans après la Charte d'Amiens ? Que pouvait-il espérer d'un mouvement qu'il voulait révolutionnaire par principe, et pragmatique au quotidien ? Dans le dynamisme d'après-guerre et l'impératif de (re-)construction, Force Ouvrière a saisi l'occasion de prendre toute sa part : sa capacité à revendiquer, à créer de nouvelles institutions (paritaires) et à en assurer le bon fonctionnement a participé à son succès. Ces institutions, bien qu'aujourd'hui soumises en partie par l'Etat, constituent encore aujourd'hui un socle de garanties concrètes ouvertes à tout travailleur.

## Défense du paritarisme et des salaires

A côté de la protection sociale, les interlocuteurs sociaux pilotent le régime de retraite complémentaire (AGIRC-ARRCO), participent au pilotage de l'assurance chômage (UNEDIC), définissent et assurent

1. A ce propos, on ne peut que regretter les dernières propositions qui prônent un apprentissage chronologique de l'histoire dans nos écoles, sans aborder l'histoire du mouvement syndical et son rôle actuel. La transmission de l'histoire syndicale ne devrait pas être une option réservée aux étudiants agités pour occuper leur temps libre, mais constituer un chapitre à part entière, et innover l'explication des deux derniers siècles. 2. <https://fo-services.fr>

l'effectivité de régimes de branche sur la prévoyance et la santé (complémentaires santé) et participent à la définition et à la mise en œuvre de l'assurance formation (aujourd'hui délivrée par les opérateurs de compétences, OPCO). La sauvegarde de ces garanties collectives au bénéfice des travailleurs demeure un enjeu essentiel pour notre Organisation. La préservation de ces institutions, parfois plus vieilles que la V<sup>e</sup> République, est un combat quotidien au service de l'émancipation des travailleurs.

A côté de ce que l'on appelle souvent le « salaire différé » permettant de financer les régimes précédemment cités, FO s'est tôt et régulièrement investie dans la bataille des salaires, dans des contextes de forte inflation et quelle que soit la majorité au gouvernement. C'est donc sans surprise que notre Organisation en fait un axe de revendication majeur pour la rentrée, et que nous agissons dans chaque branche professionnelle en revendiquant des revalorisations significatives pour l'ensemble des niveaux des grilles de classification.

Pour ces actions et son incarnation d'un modèle de syndicalisme libre et indépendant, focalisé sur l'objectif de promotion de l'intérêt des travailleurs, FO a acquis un rôle majeur parmi les organisations syndicales de salariés.

### 10 ans de construction d'une structuration syndicale dans les Services

Savait-elle, Cathy SIMON, si la jeune Section Fédérale des Services, qu'elle constituait en 2013 à Perpignan, par gros temps,

allait survivre à ses premières années ? Elle a vécu, comme ses prédécesseurs, les vicissitudes des débuts : le manque de moyens, de visibilité et les fragilités qui en découlent. Nul doute qu'elle avait mesuré tous les enjeux et l'importance que constitueraient ces secteurs dans le nouveau paysage socio-économique.

Sur nombre de secteurs, les salariés des Services étaient unis par des traits communs dans l'organisation du travail, que les camarades, acteurs de ce moment fondateur, se sont appliqués à décrire. La nouvelle Section Fédérale soufflait ainsi un vent de fraîcheur sur la solidarité qui avait donné vie à la Fédération Nationale des Employés en 1893. Force est de constater à ce jour que les camarades qui échangent au quotidien depuis leurs branches respectives partagent des réalités de travail comparables, et œuvrent solidairement pour l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des salariés.

### Représentativité et mobilisation

L'Organisation était en retard en termes de présence et d'implantations, au regard de l'effort réalisé par les autres organisations syndicales, dans un contexte de réforme de la représentativité. Un risque vital pour toute l'Organisation, rendu concret par la première mesure de la représentativité réalisée en 2013. Cet étalon de la représentativité était déjà, en 1947, une menace que FO est parvenue à dissiper, non sans l'aide de la FEC qui avait opté pour rejoindre FO lors de la scission. La Section Fédérale des Services, du haut de ses dix années, portée par des camarades militants déterminés, courageux et

## Le 15 juillet 1893 commence la longue aventure des fédérations qui, au sein de chacune des organisations syndicales, agissent au quotidien pour le progrès des droits des salariés.

solidaires, poursuit son œuvre de structuration de ses branches professionnelles, contre vents et marées. Son activité au sein des branches professionnelles est à présent transcrite quotidiennement sur son nouveau site internet<sup>2</sup>. Elle connaît une progression constante du nombre de ses adhérents et s'emploie à améliorer sa représentativité, ainsi que les droits des salariés qu'elle représente ■

**Ces anniversaires illustrent que notre mouvement syndical n'est pas un long fleuve tranquille dont l'histoire est écrite d'avance. Ils rappellent les occasions saisies et le chemin parcouru. Ils permettent de se rassembler pour identifier le chemin que l'on souhaiterait emprunter, et les prochaines occasions que l'on doit se créer.**



Équipe de la Section Fédérale des Services à sa création (de gauche à droite) : Julien Créteur – Arthur Deneanu – Robert Béraud – Patrick Albert – Catherine Simon – Pierre-Jean Feld – Marie Joubert – Claudio Francone – Muriel Blanckart – Geoffroy Bouchet de Fareins – Bertrand Schmitt. (au premier rang à gauche : Valérie Marcos et Lucie Goncalves, membres du personnel de la FEC)